



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Parlement européen



FEDERAL NATIONAL COUNCIL
UNITED ARAB EMIRATES

Session d'Abou Dhabi de la Conférence parlementaire sur l'OMC

Abou Dhabi (Émirats arabes unis)
25 février 2024

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen avec le concours du Conseil national de la Fédération des Émirats arabes unis à l'occasion de la 13^e Conférence ministérielle de l'OMC (CM13)

PC-WTO/2024/R.2
24 janvier 2024

LE COMMERCE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UNE RELATION GAGNANT-GAGNANT

*Document de travail présenté par M. Ziya Altunyaliz,
membre de la Grande Assemblée nationale de Türkiye*

L'économie mondiale est à la croisée des chemins et le discours sur le commerce durable occupe le devant de la scène. Dans notre monde sans cesse plus interconnecté, la notion de commerce durable, d'abord rejetée, puis simple mot en vogue, est maintenant un impératif de la plus haute importance.

Le commerce durable englobe la création de valeur économique, la réduction de la pauvreté et des inégalités, et l'usage responsable des ressources environnementales. Examinons chacun de ces fondements.

a. Création de valeur économique

Le premier pilier du commerce durable est la création de valeur économique. Il ne s'agit pas simplement de croissance, mais aussi de l'encouragement d'un développement stable et inclusif. Dans ce but, il faut donner la priorité au bien-être des populations et privilégier la prospérité à long terme plutôt que les gains à court terme. D'autre part, la création d'une valeur économique durable va dans le sens des pratiques commerciales éthiques, assure des salaires équitables, des conditions de travail sûres et le respect des normes internationales du travail, ce qui contribue à une approche socialement responsable du développement économique.

Essentiellement, le commerce durable repose sur la création d'une valeur économique qui transcende les simples gains financiers. Il vise la stabilité et l'inclusivité. La création de valeur économique durable consiste à favoriser un développement qui profite à toutes les couches de la société. Les pays où l'on applique des politiques ouvrant la voie à une croissance inclusive montrent tout le potentiel de la création de valeur économique durable.

b. Réduction de la pauvreté et des inégalités

Au-delà de son impact économique, le commerce durable s'impose comme facteur de réduction de la pauvreté et offre une occasion unique de limiter les disparités économiques. Il ouvre également différentes voies de réduction de la pauvreté et d'atténuation des inégalités économiques. En proposant des outils financiers essentiels, le commerce durable devient un catalyseur d'autosuffisance économique. De plus, l'inclusivité est au cœur du commerce durable, avec des modèles économiques qui impliquent activement les groupes sociaux marginalisés, assurent leur participation et leur permettent de profiter de l'activité économique, ce qui œuvre en faveur d'une réduction des inégalités économiques.

c. Sauvegarde et réutilisation des ressources environnementales

Le troisième pilier, actuellement le plus crucial, concerne l'usage responsable des ressources environnementales. Le commerce durable prône des méthodes de production et des pratiques de gestion des ressources respectueuses de l'environnement. Exemples de cette démarche, les entreprises qui adoptent les principes de l'économie circulaire, limitent leurs déchets et encouragent la réutilisation des ressources pour parvenir à un développement durable des points de vue économique et environnemental.

L'économie circulaire sert de base à la sauvegarde et à la réutilisation des ressources environnementales dans le cadre d'un commerce durable. En étudiant les réussites obtenues par les entreprises qui mettent en œuvre des pratiques d'économie circulaire, on comprend mieux la gestion durable des ressources. La majorité des entreprises internationales adopte actuellement les principes de l'économie circulaire, intègre la réutilisation et le recyclage dès la phase de conception des produits et démontre leur engagement envers le développement durable dans le domaine du commerce. Le monde a ainsi créé un nouveau terme : chaîne d'approvisionnement verte. Ce concept s'appuie sur des pratiques durables en matière d'achats, de transport et de fabrication. L'examen de la manière dont les entreprises intègrent les principes de la chaîne d'approvisionnement verte peut démontrer le potentiel de réduction de l'impact environnemental du commerce. Les entreprises privilégiant les chaînes d'approvisionnement vertes et intégrant des méthodes durables en matière d'achats et de transport contribuent à la sauvegarde des ressources environnementales et à la réduction de l'empreinte carbone dans les activités commerciales.

Passage du modèle classique au modèle durable

Au-delà de notre compréhension globale du commerce durable et de ses composantes, on peut montrer concrètement comment le commerce agit en faveur d'un changement positif et répond aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. De plus, étant donné les transformations induites par la pandémie de COVID-19 et les processus en cours de transitions verte et numérique, il est essentiel d'étudier la manière dont le commerce évolue du modèle classique au modèle inclusif. Des exemples concrets démontrent clairement la faisabilité et l'impact des stratégies commerciales durables.

Des entreprises d'envergure mondiale adoptent activement dans leurs pratiques de nouvelles stratégies commerciales privilégiant des considérations environnementales et sociales. Les approches paradigmatiques des entreprises intégrant le développement durable dans l'ensemble de leur chaîne de valeur fixent des objectifs ambitieux en matière d'achats responsables, de réduction de l'impact environnemental et d'amélioration des moyens de subsistance. Ces approches montrent le rôle moteur que peut jouer une multinationale en matière de changement positif par le biais des stratégies de commerce durable. La collaboration internationale est cruciale pour la transformation du commerce, les accords comprenant souvent des dispositions sur le droit du travail, la protection de l'environnement et le respect des normes internationales, et mettant l'accent sur l'intégration du développement durable dans les politiques commerciales.

En outre, l'avènement du numérique amplifie cette transformation, avec l'intégration de la technologie blockchain dans les chaînes d'approvisionnement en vue de redéfinir le traçage et la vérification des produits. Les nouvelles technologies des entreprises permettent aux consommateurs de suivre le parcours des produits alimentaires de l'exploitation agricole jusqu'à leur table, d'assurer la transparence et la responsabilité. Tous ces progrès soulignent qu'il est urgent de disposer d'un environnement commercial qui ne soit pas seulement résilient, mais qui contribue activement à une économie mondiale plus durable et inclusive.

L'environnement dans le commerce

La complexité des relations entre le commerce et l'environnement ne peut pas être négligée. Les activités commerciales impactent beaucoup la planète. Qu'il s'agisse de l'empreinte carbone du transport ou de l'exploitation des ressources naturelles, le commerce a des conséquences directes et indirectes sur l'environnement. L'intégration des considérations environnementales dans nos politiques commerciales ne relève pas d'un choix, mais d'une nécessité pour atténuer ces problèmes.

La dimension environnementale du commerce est sans cesse plus importante alors que le monde est aux prises avec les défis des changements climatiques et de l'épuisement des ressources. Comprendre l'impact environnemental du commerce et y répondre est essentiel pour une économie mondiale durable et résiliente.

a. Faits et impacts écologiques : l'empreinte carbone du transport

Le commerce entraîne nécessairement un passage des marchandises par les frontières et nécessite souvent de gros moyens de transport. Son empreinte carbone contribue beaucoup aux émissions de gaz à effet de serre. Des efforts comme ceux de l'Organisation maritime internationale en vue de réduire les émissions du transport maritime soulignent la nécessité de pratiques durables dans le commerce mondial.

b. Surexploitation et épuisement des ressources

Les pratiques commerciales non durables peuvent entraîner une surexploitation des ressources naturelles, menacer la biodiversité et le bon état des écosystèmes. L'exploitation illégale de la forêt amazonienne pour produire du bois et des produits agricoles a par exemple suscité des inquiétudes environnementales au niveau mondial. Répondre à ces problèmes requiert une coopération internationale et l'intégration de considérations environnementales dans les politiques commerciales.

La relation à double sens : l'impact du commerce sur les questions environnementales et l'effet de l'environnement sur le commerce

Les activités commerciales, si elles ne sont pas menées de manière responsable, peuvent contribuer à la dégradation de l'environnement. L'expansion de la production industrielle sans réelle réglementation environnementale peut par exemple entraîner une pollution et la destruction des habitats. L'examen des situations dans lesquelles le commerce influe négativement sur l'environnement montre qu'il est urgent d'adopter des pratiques durables. Par exemple, la forte dépendance de l'industrie électronique aux terres rares, souvent extraites par le biais de méthodes préjudiciables à l'environnement, illustre parfaitement la manière dont le commerce peut contribuer à l'exploitation des ressources et à la dégradation de l'environnement.

Inversement, les questions environnementales peuvent avoir de profonds effets sur le commerce. Les phénomènes météorologiques extrêmes, aggravés par les changements climatiques, peuvent désorganiser les chaînes d'approvisionnement et les réseaux de transport. Les perturbations provoquées par les ouragans dans l'industrie du transport maritime soulignent la vulnérabilité du commerce aux facteurs environnementaux.

À cet égard, les pays et les entreprises comprennent de mieux en mieux qu'il faut intégrer aux politiques commerciales des normes et des certifications environnementales. La certification du *Forest Stewardship Council*, pour les produits du bois d'origine durable, et la certification du *Marine Stewardship Council*, pour la pêche durable, sont des exemples d'intégration de considérations environnementales dans la réglementation commerciale. Le passage à un commerce durable est une question que l'on retrouve également dans le domaine de la finance. Les initiatives de la finance verte, comme les obligations et les fonds d'investissement durables, orientent le capital vers des projets écoresponsables. Non seulement ces démarches accompagnent les pratiques commerciales durables, mais elles encouragent également les entreprises à respecter les objectifs environnementaux.

Conclusion

On ne saurait donc trop insister sur l'urgence d'adapter nos structures commerciales à la dynamique changeante des transitions verte et numérique. Compte tenu de la complexité de l'économie mondiale moderne, il est crucial de privilégier les pratiques commerciales durables. Ainsi, non seulement nous protégeons notre planète, mais nous préparons également un avenir résilient et inclusif. À ce stade, le rôle de l'environnement dans le commerce ne peut pas être sous-estimé. Alors que nous assistons à l'interconnexion croissante des économies, la prise en compte de l'impact environnemental du commerce devient impérative pour assurer le

développement durable à long terme dans le monde. En comprenant la relation à double sens entre le commerce et l'environnement, et en intégrant activement les considérations environnementales dans les politiques commerciales, nous pouvons œuvrer en faveur d'un avenir dans lequel la croissance économique va de pair avec la sauvegarde de l'environnement.

Enfin, voici quelques suggestions en faveur du commerce durable :

- **Mettre en œuvre des chaînes d'approvisionnement transparentes et éthiques.** Des politiques encourageant la transparence et les pratiques éthiques au sein des chaînes d'approvisionnement doivent être élaborées et appliquées. Les entreprises doivent communiquer des informations sur l'origine, la production et la distribution de leurs produits, ce qui permet aux consommateurs de motiver leurs choix.
- **Encourager le développement et l'adoption de technologies vertes et d'innovations réduisant l'impact environnemental du commerce.** Les gouvernements peuvent proposer des mesures incitatives, notamment par le biais d'avantages fiscaux ou de subventions, aux entreprises investissant dans les pratiques durables. Il s'agit notamment de promouvoir les transports respectueux de l'environnement, les processus de fabrication économes en énergie et les solutions d'emballage durables.
- **Intégrer dans les accords commerciaux des évaluations de l'impact environnemental.** Ces évaluations permettent de vérifier que des considérations environnementales sont intégrées aux accords commerciaux. Cela contribue à identifier et à atténuer les effets négatifs sur l'environnement, tout en veillant à ce que les pratiques commerciales soient en adéquation avec les objectifs de développement durable.
- **Stimuler la collaboration internationale en matière de normes environnementales.** La promotion d'une collaboration internationale visant à définir et harmoniser des normes environnementales peut encourager les pays à œuvrer de concert pour mettre au point des références environnementales communes. Cette démarche peut être réalisée par le biais de forums, tels que l'Organisation mondiale du commerce, où les nations peuvent collaborer à l'établissement et à l'application de normes commerciales durables.
- **Soutenir la finance et les investissements verts.** Des mécanismes doivent être créés pour accompagner la finance et les investissements verts dans les projets durables. Les gouvernements peuvent proposer des incitations financières, par exemple des taux d'intérêt préférentiels ou des subventions, pour les entreprises s'engageant dans des pratiques durables. Les institutions financières peuvent également jouer un rôle en privilégiant les investissements dans les initiatives écoresponsables et ainsi contribuer à la croissance d'une économie verte.

En mettant ces suggestions en œuvre, les acteurs aux différents niveaux – des entreprises aux gouvernements – peuvent contribuer à l'amélioration du commerce durable. L'essentiel est de favoriser une approche holistique intégrant des considérations économiques, sociales et environnementales dans les pratiques commerciales, afin d'assurer un équilibre entre la prospérité et le respect de la planète.